



# TARIFS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2021

(Délibération du Conseil Municipal en date du 9 avril 2021).

<b>Accueil périscolaire</b>				
	<b>Garde du matin</b>	<b>Garde du midi</b>	<b>Repas</b>	<b>Garde du soir et gouter</b>
<b>QUOTIENT FAMILIAL</b>				
QF 1 : inférieur à 599	<b>1,30 €</b>	<b>2.65 €</b>	<b>1 €</b>	<b>2,05 €</b>
QF 2 : De 600 à 1179	<b>1,35 €</b>	<b>2.80 €</b>	<b>1 €</b>	<b>2,10 €</b>
QF 3 : Supérieur à 1179	<b>1,40 €</b>	<b>2.85 €</b>	<b>4.95 €</b>	<b>2,15 €</b>
Extérieur QF1	<b>1,45 €</b>	<b>2.85 €</b>	<b>4.95 €</b>	<b>2,20 €</b>
Extérieur QF2	<b>1,50 €</b>	<b>2.95 €</b>	<b>5.35 €</b>	<b>2,25 €</b>
Extérieur QF3	<b>1,50 €</b>	<b>2.95 €</b>	<b>5.90 €</b>	<b>2,30 €</b>

Le numéro d'allocataire CAF doit être communiqué lors de l'inscription afin que la directrice puisse vérifier le quotient familial. Sans ce numéro aucune vérification ne pourra être faite et le tarif le plus élevé sera appliqué.

**La commune de Morvillars est à présent éligible du dispositif « Cantine à 1 euro ».**

*Ainsi les enfants dont les familles appartiennent à un coefficient familial inférieur à 1180 bénéficieront d'un repas à 1€, la garde du temps de midi sera quant à elle de 2,80€ au maximum. L'Etat compensant à hauteur de 3€ par repas, la commune prend à sa charge la différence.*

*Ces nouveaux tarifs correspondent à une réduction de plus de 40% sur le prix du temps de midi pour les 2 premières tranches de quotients familiaux. En 2020 la municipalité avait fait le choix en pleine crise sanitaire de ne pas augmenter les tarifs des services périscolaires. Cette année, après 2 années de hausse des coûts en particulier de la fourniture des repas, les élus ont décidé de ne pas augmenter les tarifs de la garde du matin et du soir et d'augmenter modestement les tarifs du temps de midi (repas et garde) de 2,7%.*

A Morvillars le, 02 juillet 2021

Le Maire

Françoise RAVEY